

Première réunion du Conseil exécutif

Apia, Samoa
10-11 septembre 2018

PROE/EB 01/DT.5.3
Page 1

POINT 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR : *Rapport de suivi et d'évaluation des performances*

Objet :

1. Faire un bilan des réalisations en 2017.

Contexte :

2. Le rapport de suivi et d'évaluation des performances (PMER) 2017 récapitule les progrès du Secrétariat au cours de l'année mesurés à l'aune des priorités, des cibles et des indicateurs stratégiques définis dans le budget-programme 2017. Ce budget-programme a été élaboré conformément au Plan stratégique 2011/2015 dans la mesure où le Plan stratégique 2017/2026 n'avait pas encore été adopté lors de sa conception. En conséquence, ce rapport correspond au format précédemment utilisé dans le PMER 2016.
3. Tandis qu'un grand nombre des cibles stratégiques du plan 2011/2015 n'étaient plus d'actualité ou seulement marginalement pertinentes en 2017, les programmes avaient rempli entre 80 et 100 % de la plupart des objectifs de 2011/2015 à la fin de l'année 2017.
4. Un certain nombre de résultats des activités de 2011/2015 restaient importants pour les Membres même si leurs cibles stratégiques avaient déjà été atteintes en 2017. Lorsqu'il a été possible de réunir les ressources nécessaires, le Secrétariat a pu soutenir de nouveaux progrès pour évoluer vers ces résultats afin d'aider les Membres à atteindre leurs priorités.
5. Le Secrétariat soumet chaque année à la Conférence du PROE un rapport de suivi et d'évaluation des performances (PMER) en vertu de l'obligation du Directeur dans le cadre du Règlement intérieur de la Conférence. À présent que les Membres ont adopté un cycle de conférence bisannuel, une copie du rapport 2017 est envoyée à tous les Membres et celui-ci est soumis au Conseil exécutif pour révision. Des rapports connexes complètent par ailleurs le rapport de suivi et d'évaluation des performances, à savoir les états financiers 2017 et le rapport annuel du directeur général.

Moments forts en 2017

6. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Secrétariat ne s'est pas tourné les pouces en 2017 : il a continué de soutenir les Membres tout en s'attendant à faire avancer l'ordre du jour environnemental pour la région du Pacifique, tant à l'international qu'à l'échelon régional. Tout au long de l'année, le Secrétariat a intensifié ses efforts pour soutenir et impliquer davantage les Membres et répondre aux priorités communautaires, nationales, régionales et internationales.

Faits organisationnels marquants

- La CP28 a adopté :
 - Le premier Plan de mise en œuvre de la performance du processus bisannuel.
 - La nouvelle structure organisationnelle du Secrétariat afin de mieux permettre d'atteindre l'approche programmatique et les objectifs stratégiques identifiés dans le Plan stratégique 2017/2026 et dans le PIP 2018-19.
- La mise en place d'une gestion financière durable, comme en témoigne :
 - une opinion d'audit sans réserve pour 2017
 - un excédent net de 445 982 USD qui a éliminé le solde négatif des réserves contracté précédemment
 - l'intégration de processus de gestion des risques financiers et de gouvernance améliorés grâce à l'adoption de nouvelles politiques et de révisions de nombreuses politiques existantes du Secrétariat, notamment en matière de gouvernance, de voyage, de taux de change, de prévention des fraudes et pour les « lanceurs d'alerte », ainsi que des manuels sur les procédures d'achat et financières et la Charte d'audit interne
- La constitution du registre des risques et la mise en place du comité des risques ont amélioré la capacité de gestion des risques du PROE ; capacité également accrue par le renforcement du comité d'audit interne qui a activement fourni des conseils à la direction.
- Le développement et la mise en œuvre d'un système d'informations en ligne pour la gestion de projets ont renforcé la gestion du cycle des projets.
- Les capacités du PROE à remplir son rôle d'agence régionale accréditée auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et autres mécanismes financiers internationaux ont été confirmées par l'approbation de ses premiers projets dans le cadre du Fonds d'adaptation et du Fonds vert pour le climat.
- L'évaluation annuelle des compétences du personnel a permis de constater que 84 % d'entre eux ont un niveau de performance totalement satisfaisant et 7 % sont au-delà. Deux agents ont reçu le prix d'excellence du Directeur général pour leurs performances exceptionnelles.
- Les capacités de l'équipe de direction ont également été renforcées par la nomination des directeurs des divisions Surveillance et gouvernance environnementales (DSGE) et Gestion des déchets et lutte contre la pollution (WMPC).

Programmes marquants

- Des progrès notables par les programmes en 2017. Parmi les principaux résultats, il convient de noter :
 - Un appui efficace aux ÉTIO pour la préparation et la coordination dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les océans.

- Le PROE s'est activement impliqué dans des initiatives régionales, notamment dans la mise en place du Groupe de travail du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP) et de l'Unité de soutien du PRP, le Conseil météorologique des îles du Pacifique et le Groupe de travail dédié aux ODD du CORP.
 - Un grand nombre d'activités inscrites au programme ont contribué à l'amélioration des compétences, au déploiement de conseils politiques et au support technique pour les Membres, notamment pour l'adaptation écosystémique au changement climatique, les services climatologiques, la négociation et les rapports au titre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME), le renforcement des capacités des ÉIE, les rapports de l'état de l'environnement, les stratégies nationales de gestion de l'environnement, le réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN), la gestion des déchets et la diffusion de lignes directrices, entre autres sur les conteneurs de pesticide, la ferraille et sur les enseignements tirés (PacWaste, le projet du FED GEFPAS-uPOPS sur les polluants organiques persistants produits involontairement, les Recueils de livres sur la lutte contre les espèces envahissantes).
 - Les portails de connaissance du PROE, notamment le portail des aires protégées des îles du Pacifique, le portail océanien sur le changement climatique et le portail du bureau météorologique océanien, ainsi que le nouveau portail environnemental sont toujours considérés comme des sources d'informations, des orientations et des enseignements à tirer importants.
 - Les lignes directrices pour les ÉIE en matière de tourisme côtier ont été approuvées par la CP28 et le Conseil d'administration de la SPTO.
 - Le projet régional du FEM sur l'APA a aidé trois pays à être devenir des parties conformes au protocole de Nagoya grâce à la révision et au développement de mécanismes légaux pour l'accès et le partage des avantages.
 - La conférence sur les « Baleines dans un océan changeant » a été accueillie par le gouvernement des Tonga et au cours de cet évènement, 14 Membres du PROE ont signé la Déclaration sur les baleines dans les îles océaniques.
7. Pour de plus amples détails sur les performances de chaque programme, consulter le Rapport de suivi et d'évaluation des performances joint en Annexe 1.

Recommandations :

8. Le Conseil exécutif est invité à :
- **examiner** les performances du Secrétariat en 2017 ; et
 - **noter** que le PMER 2018 sera la première occasion de faire un rapport en fonction du Plan stratégique 2017/2026 et du PIP 2018-19.
-